

RAPPORT ALR2 DU MERCREDI 30/04/2024

ARRIVEE :	09-11-16-06-10	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE +	14 209 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	931 000	2
DESORDRE TIERCE	143 000	13
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	230 000	8
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	0	0
BONUS 4	41 500	46
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	7 470 000	

COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	125 000	5
COUPLE PLACE A	52 000	4
COUPLE PLACE B	16 000	13
COUPLE PLACE C	4 000	51
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	520 000	2
MULTI 5	104 000	2
MULTI 6	34 500	23
MULTI 7	14 500	64
P SIMPLE GAGNANT	0	0
P SIMPLE PLACE A	3 500	2
P SIMPLE PLACE B	2 000	3
P SIMPLE PLACE C	1 000	7
MASSE PARTAGEE	4 234 500	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 42 de la loi n° 160 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
11 704 500